



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

RAPPORT DU 2^{EME} COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME D'APPUI AUX FORETS COMMUNALES DU CAMEROUN

08 JUILLET 2008

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE (CTFC) YAOUNDE

En présence de

Président du CP : M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCam

Co-Président du CP :

- Vincent BELIGNE – SCAC
- Kirsten HEGENER – GTZ Pro-PSFE
- Jeanne BALOMOG – représentante du Directeur des Forêts – et Vincent NDANGANG MINFOF
- Belinga ZO'OBO et Yannick OBAM – FEICOM

Membres :

- Léonard Emmanuel BOMBA – CVUC
- Andréas SCHLEENBACKER – DED
- Jean-Claude MONIN – Président délégué FNCOFOR
- Raphaël MANDA – MINFI
- Armand ANABA BEKONO – MINATD
- Amadou WASSOUNI

Observateurs :

- Christophe DUCASTEL – FFEM
- Martin PERRIER – ONFi
- Jacques PLAN – FNCOFOR
- Jean-Pierre MICHEL – FNCOFOR
- Yves LESSARD – FNCOFOR

Rapporteurs :

- Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC
- Françoise PLANCHERON – Directrice Technique du CTFC



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

PROGRAMME DE LA JOURNEE

En prélude au Comité de Pilotage, nous avons inauguré officiellement la « Maison des Communes Forestières » en présence du Président et des membres de l'ACFCam, du Président et des membres de la FNCOFOR, des représentants des Ministères (MINFOF, ...) de la Municipalité de Yaoundé, des coopérations allemande et française, et du personnel du CTFC au complet.

A cette occasion s'est tenue une conférence de presse avec des journalistes de la presse locale.

Un cocktail et un repas sont offerts à cette occasion.

COMITE DE PILOTAGE

14h00: Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour **Président du CP Janvier MONGUI :**

- Adoption du procès verbal de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage le 30 /11/2007
- CR du lancement du programme d'appui aux forêts communales et résolution de l'AG de l'ACFCam
- Présentation du Manuel de procédures et modifications
- Evaluation technique et financière à mi-parcours du PTA 2008 et prospectives
- Contraintes liées à l'exécution du programme
- Recommandations du comité de pilotage
- Divers

Dans son propos liminaire, le Président de l'ACFCAM Janvier Mongui a tenu à saluer la présence de toutes les organisations invitées tout en remarquant que toutes les invitations ne sont pas parvenues aux personnes présentes et que tous les documents joints n'ont pas été reçus par les invités. Il est demandé qu'une attention particulière soit portée sur ce point, et de s'assurer que tous les documents à examiner à l'avenir que soient transmis aux personnes présentes au CP et dans les temps tous les documents.

Les 3 premiers points de l'ordre du jour sont abordés très brièvement et ne suscitent pas de remarque particulière.



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

EVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE A MI-PAROURS DU PTA 2008 ET PROSPECTIVES

Présentation du CTFC et Bilan des activités depuis le lancement du programme (Novembre 2007) (**Bodelaire Kemajou, Directeur du CTFC - Françoise Plancheron, Directrice technique du CTFC**)

Rappel des grandes lignes du CR d'Activité du 1^{er} semestre 2008.

OBJECTIFS 1 ET RESULTATS	ACTIVITE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2008	BAILLEURS PREVUS	REALISATION EFFECTIVE	OBSERVATIONS
Résultat 11	111- Mission Nord-Sud X 5 Maires UE Echanges intercommunalité	FECOF ACFCam	Mission effectuée Plusieurs échanges : Kumba, Nguti, Gari gombo, Mindourou	Qui finance quoi ? Certaines sont en cours de préparation (Nguti/Dimako/Garigombo)
Résultat 12	121- Appui structuration S-Direction MINFOF	GTZ/PSFE	-Nomination d'un Point Focal -planification Collaboration	Autre appui en attente concours GTZ
	122- appui technique aux délégations Départ et prov	GTZ/PSFE	- appuis réalisés par le MINFOF	D'autres appuis en cours en Attente des concours GTZ
Résultat 13	131- Diffusion et information de la procédure de classement	CTFC/PSFE	- Diffusion procédure - Réunion information - Communication radio - Presse	Lobbying engagé auprès Ministre des Domaines (voir Rapport). Campagne stratégie communication en cours
Résultat 15	151- Finaliser la convention cadre des communes forestières et l'approuver par l' ACFCAM	ACFCAM	- Finalisation convention - Approbation ACFCAM - Délibération CM	-Suivi application en cours
Résultat 16	161- Formation des Employés communaux et comptables 162- Appui à la	CTFC-PSFE CTFC- FEICOM-	-Ateliers sur la comptabilité communale avec 37 Receveurs des COFOR	Cette formation devrait se poursuivre pour couvrir la totalité des COFOR



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

	création des CFC(Formation+matériel)	PSFE	Formation des Maires et des Responsables des futures CFC	
Résultat 18	181 -Concept forêt communale est connue au sein de la COMIFAC	SCAC	- Participation Elu ACFCam/CEFD HAC à Libreville - Participation président ACFCAM à la mission de Coopération avec le Benin	- Communication sur le PAF2C - Information du réseau
Résultat 19	191- Publication des comptes administratifs	COFORCAM	- Constitution d'une base de données des premiers comptes administratifs au CTFC	
Résultat 22	221 - réalisation au moins 6 inventaires aménagement		Appui auprès institutions Partenaires pour la Préparation dossiers techniques Djoum, Nguti, Messondo,	- travaux réalisés sur fonds des Djoum Djoum en cours, Dossier technique de Yoko en préparation - Réalisation DAO NGUTI par PSMNR
	222 - Réalisation au moins 5 Séries de Consultations locales		Djoum, Messondo, Nguti, Lomie ; Akom2, Mindourou. en cours de réalisation	-Yoko en préparation
	Accompagnement technique des communes pour les Avis au public		Doumaintang, Doumé, Ngoyla,	
	223 - Elaboration de 5 plans d'aménagement		Djoum, Nguti, Messondo, en cours	Djoum en cours, Yoko et Ndelele retardé. Décret classement Ndelele bloqué, classement Yoko en cours
Résultat 25	253 – Plantation en FC		Partenaire ONF-I au projet MDP Paris : Contrat de production des Plants	Foumban, Tonga : Sites pilotes ; Dimako, Djoum, Yokadouma



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

			Mise en place de 2 pépinières Suivi	
Résultat 31	311 -Elaboration et mise en œuvre des stratégies commerciales	FFEM/GTZ	Audit des contrats et des coûts dans les forêts communales. Analyse potentiel Commercial PNFL Analyse du marché	Mouloundou/Yokadouma/Garigombo/Dimako
Résultat 32	322 -Etude de faisabilité pour la création d'unité de transformation	FFEM	Mission confiée au consultant et au CTFC.	Dimako, Moloundou, Yokadouma, Garigombo
Résultat 43	432 - Bourse d'étude pour des jeunes aux métiers de la forêt et du bois	COFOR/UE		Bourse d'étude en cours de préparation.
Résultat 61	Le comité de pilotage du programme est fonctionnel et représentatif des partenaires impliqués	FFEM/ACFC AM/	-Organisation réunion du comité de pilotage -Validation manuel de procédure élaborée	- reste l'organisation en juin de la deuxième réunion du comité de pilotage.
Résultat 62	Le Centre Technique de la forêt communale assure la mise en œuvre du programme pour le compte de	FFEM/GTZ	- Installation du centre - Equipement en partie -Recrutement des ingénieurs camerounais -Appuis ponctuels auprès des communes -Suivi des dossiers des Communes forestières (Minfof, primature) -Assistance technique à l'ACFCAM	D'autres investissements seront effectifs avec l'appui attendu de la coopération allemande.



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

Tous les objectifs fixés au CTFC pour le 1^{er} trimestre 2008 ont été dans une large majorité malgré l'indisponibilité des ressources.

- L'évaluation des contrats des communes (TDR en élaboration pour début fin Mars- en cours de lancement)
- L'étude de la stratégie commerciale (TDR en élaboration pour début Fin Mars- en cours de lancement)
- L'organisation des bourses de formation
- Montage financier pour les Communes de **Nguti, Messondo, Yoko, Djoum**.
- Stratégie de communication et d'information sur le Programme (Campagne, radio, Télé, Presse écrite)

NB : Nous tenons à signaler qu'en dehors de ces activités prévues, plusieurs communes se sont engagées dans la dynamique et bénéficient du CTFC. C'est le cas des Communes de :

- LOMIE qui a lancé sa procédure de classement avec toutes les consultations faites e qui se trouve au stade des Travaux de la commission de Classement
- Mindourou et Messamena qui vont démarrer sa série de sensibilisation
- Nanga Eboko qui a lancé ses consultations et que nous suivons :
- Ambam qui a transmis déjà les dossiers de classement au MINFOF pour la primature mais qui est bloqué pour les pièces insuffisantes au procès verbal

Par ailleurs, des initiatives ont été engagées pour la composante pérennité du CTFC.

Des consultations avec Des experts comptables et fiscalistes nous proposaient un statut associatif pour le CTFC et des initiatives avaient été prises dans ce sens : élaboration des statuts et signatures des Membres ; Puis déposés pour légalisation..

Actuellement des démarches ont été entreprises auprès du MINFOF et du MINEP pour l'agrément du CTFC pour les inventaires, la sylviculture et les études d'impact.

Le CTFC a été représentée à plusieurs manifestations et séminaires au cours des deux derniers mois avec un objectif claire : Se faire connaître et nouer des contacts utiles au projet. Et le président de l'ACFCAM a participé à une rencontre de coopération au Benin pour la signature d'une convention de coopération impliquant les fortes communales de France, du Benin et du Cameroun. Le Maire de Tinto a participé à une mission en Afrique du Sud sur invitation des Femmes leader des zones forestières d'Afrique avec le CIFOR. Le Maire de Delelé a représenté le Programme et l'ACFCAM à la rencontre du CEFDHAC à libreville.

De plus, un travail est en cours pour adapter le PAF2C aux formats d'autres financements potentiels. Le Directeur du CTFC a engagé des pourparlers afin d'explorer les possibilités d'éligibilité du PAF2C à d'autres programmes. Si le succès arrive au bout de ces démarches, cela permettrait de compenser les contributions attendues de certains Bailleurs qui feraient défaut ou qui n'ont pas été bien évaluées ; mais également d'étendre le projet par une antenne au Grand Nord (C'est une conditionnalité du Format PPTE pour les projets Communaux).

Enfin, il est important d'assurer dans les prochaines semaines une visibilité médiatique du Projet par un Plan Média en cours de préparation. Et dès le second semestre une visibilité internationale par la mise en place du site Internet.



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

LE STATUT DU CTFC

Le CTFC s'est doté depuis le 15 mai d'un statut de SARL Unipersonnelle, le Directeur du CTFC demande si c'est le statut le plus adapté aux activités et moyens du CTFC au regard des avis recueillis auprès d'experts fiscaux.

Abordant la question du Statut du CTFC, le Directeur du CTFC a présenté la situation juridique et les implications financières et fiscales. Il a tenu à préciser que les experts fiscaux ont déconseillé l'adoption d'un statut d'entreprise au regard de l'origine des ressources du CTFC et a proposé de conserver à l'image d'autres programmes le statut associatif. Sur ce point, Monsieur Jacques Plan a précisé que le statut de société n'étant pas une fin en soi, qu'il faudrait rapidement adopter une position définitive soit conserver le statut de société soit adopter celui de l'ACFCAM qui est associatif.

Le Président Jean Claude MONIN prenant la parole a insisté sur le nécessaire regard juridique pour clarifier le statut du CTFC avant le prochain comité de pilotage.

Pour abonder dans le même sens et Concernant le Centre Technique de la Forêt communale. Madame Kirsten a pensé qu'il fallait réfléchir à la pérennité du CTFC et adopter un statut qui permet à moyen terme de générer des revenus autres que ceux des bailleurs à travers des prestations. Sous cet angle Monsieur ANDREAS du DED a pensé que si on veut pérenniser les activités du CTFC, il faudra penser déjà à mettre les communes en situation de pouvoir payer les prestations.

Par Contre le Représentant de l'administration a souhaité que le Directeur du CTFC se rapproche de la cellule juridique du MINATD et de ses services pour avoir l'avis de la tutelle par rapport au maintien du statut actuel du CTFC ou de l'adoption du statut de L'ACFCAM sous lequel le CTFC évoluerait

Le FFEM souligne qu'il apporte une aide financière à l'ACFCam et non au CTFC...

DIFFICULTES A MOBILISER CERTAINES RESSOURCES BUDGETISEES PAR LE PROGRAMME.

Les CTFC est maintenant installé et fonctionnel, le personnel recruté est prêt à s'engager dans les activités opérationnelles.

Mais les difficultés pour obtenir les financements prévus, en particulier le retard pour la convention de financement ACFCam-GTZ ont retardé le démarrage d'un grand nombre d'activités.

Rappel du plan de financement prévu et état d'avancement :

- **10% FFEM: 1er versement (100 k€) de la caisse d'avance 1er février, réabonnement le 14 avril**
- **23% GTZ-DED: convention signée et 1er versement attendu**
- **23% PSFE: difficile à mobiliser, motiver la prise en compte des tdr FC-CTFC pour 2009**
- **17% FEICOM : aucun engagement pour appuyer le CTFC**
- **8% PNDP,**
- **8% Communes Cameroun, 6% Collectivités F & A.**

La présentation du CTFC sur les difficultés à mobiliser les ressources à susciter de nombreuses réactions.

Constatant le solde bancaire du CTFC, Monsieur Yves Lessard a attiré l'attention des participants sur les difficultés de trésorerie et a souhaité que les responsables de la Coopération allemande agissent urgemment pour trouver des solutions quant à la contribution venant du GTZ. Ce que Madame Kirsten de la Coopération allemande a répondu en annonçant la signature de la convention et la disponibilité dans un délai proche des financements allemands.

Madame KIRSTEN du PROPSFE est revenue sur l'enveloppe de la coopération allemande dédiée au Programme d'Appui à la gestion durable des forêts communales. Elle a tenu à insister sur cette contribution allemande qui est répartie sous forme de prestations auprès du PAF2C d'une part et de financements liquides d'autre part.



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

Réagissant à ce constat, Monsieur Vincent BELIGNE s'est expliqué que le Plan de Travail Annuel du MINFOF de 2008 a été élaboré en 2007 et que si les activités du PAF2C ne font pas partie c'est parce qu'elles n'ont pas été intégrées en amont dès 2007. Par conséquent, il faudrait dès à présent programmer les activités qu'on souhaite intégrer dans les PTA de 2009. A ce sujet, il a proposé que les équipes du CTFC et celles du MINFOF se réunissent pour travailler ensemble sur l'élaboration Termes de Références pouvant être éligibles aux PTA 2009 du MINFOF.

Le FEICOM par la voie de son Sous-directeur en charge de la Coopération a tenu à préciser que l'enveloppe 2008 pour le PAF2C est disponible au FEICOM et que les demandes des Communes étaient tendues. Il a tenu à préciser que le FEICOM fonctionne avec des procédures et que chaque commune qui sollicite l'appui devrait signer une convention avec son établissement. Les demandes de financement doivent être portées par les communes elles-mêmes. Pour l'appui du FEICOM, le représentant précise qu'ils attendent les dossiers de demande des communes, ces dossiers doivent être approuvés par le CTFC, un budget de plus de 400 millions CFA a été prévu à cet effet pour 2008.

Concernant l'appui matériel du FEICOM au CTFC, il a précisé que cet appui devrait être conditionné par la signature des conventions entre les communes du Programme et le FEICOM et que le statut en tant que société dont on veut doter CTFC est incompatible avec les appuis du FEICOM qui soutiennent les communes et non les sociétés.

Pour Conclure sur ce registre, Monsieur Jacques PLAN a tenu à préciser que le CTFC devrait aller chercher les financements, monter des projets selon les procédures des partenaires et s'adapter aux réalités des bailleurs. Ceci est vrai pour le fond commun, le FEICOM, le PNNDP, etc...

La convention ACFCam-GTZ a été signée par le siège GTZ en Allemagne, la convention sera signée par l'ACFCam le 14 juillet.

Pour les fonds du PSFE, Vincent BELIGNE en collaboration avec l'Equipe CTFC doivent mettre en cohérence les PTA et la programmation du PAF2C, et proposer une convention entre le CTFC et le MINFOF. Il faudrait rédiger rapidement des tdr pour les PTA 2009.

La réunion de planification des activités pour le 2^{ème} semestre 2008 s'étant tenue la veille du CP, il a été difficile d'en présenter une synthèse, un CR complet sera annexé au présent CR.

Les membres de la FNCOFOR soulignent que les prochaines programmations doivent être organisées par le comité exécutif tel que défini dans le manuel de procédure, de préférence 2 ou 3 jours avant le CP.

ACTIONS DE COOPERATION ENGAGEES PAR LA FNCOFOR

Monsieur Jacques Plan en charge de la Coopération décentralisée à la FNCOFOR a présenté les démarches engagées en France auprès des Collectivités locales et auprès des Parcs Naturels régionaux pour impulser une dynamique de coopération décentralisée. Il ressort de cette intervention que les perspectives en termes de formation, d'investissement et de transfert de savoir faire demeurent intéressantes et la FNCOFOR devrait s'atteler avec le CTFC à concrétiser ces Projets entre territoires camerounais et français.

EXONERATIONS

La demande d'exonération de taxes et TVA pour les activités du PAF2C déposée au MINFI est à ce jour restée sans réponse. Le représentant du MINFI interrogé à ce propos, indique qu'il est souhaitable de renouveler cette demande.

Le président Mongui a interpellé le Représentant du MINEP sur la nécessaire implication du MINEP concernant les propositions de révision du décret sur les études d'impact des Communes. Il a insisté également sur les frais administratifs liés à ces études qui dissuadent parfois certaines communes à s'engager. Répondant à cette préoccupation du Président de l'ACFCAM, le Représentant du MINEP a attiré l'attention sur le fait que les lois et autres décrets sont pris par le Chef du gouvernement et non pas par le MINEP et que s'il y avait des



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

pressions à faire, il faudrait agir auprès de la Primature. Toutefois a-t-il affirmé, son Ministère est disponible à s'associer avec l'ACFCAM pour étudier la question et faire des propositions à la hiérarchie gouvernementale. S'adressant au Représentant du Ministère des Finances, le président de l'ACFCAM a proposé de voir comment les activités du programme pourraient être exonérées de certaines taxes pour inciter les investissements en milieux forestiers communaux et sur des projets environnementaux. Interpellé, le représentant du Ministère des Finances a précisé que les exonérations se décident dans les conférences budgétaires et qu'à ce titre un Ministère seule ne peut pas décider d'une exonération, qu'il faudrait élaborer une stratégie de lobbying à divers niveaux du gouvernement au moment des conférences budgétaires. Il faut rappeler qu'à ce sujet, le CTFC avait à la demande du Président de l'ACFCAM adressé une note au MINEFI et la réponse est toujours attendue.

A la fin du programme en 2011, le CTFC devra facturer ses prestations aux communes et rentabiliser financièrement son fonctionnement. A ce propos la FNCOFOR insiste sur la nécessité de signer des contrats rapidement avec les communes qui précisent les responsabilités et les engagements de chacun.

LA COMPLEMENTARITE DU PROJET MDP VILLE DE PARIS ET LE PAF2C

Monsieur le Directeur de l'ONF I, Martin PERRIER prenant la parole a situé les enjeux du projet de la ville de paris et les complémentarités à avoir avec le PAF2C tout en souhaitant ainsi que les deux projets sur le terrain développent des actions communes : plantation, foncier, gouvernance, création forêt communale, enregistrement projet MDP.

Réagissant à cette interpellation, Monsieur Yves Lessard a tenu à préciser que l'ONF I a souhaité que le projet de la ville de Paris soit distinct du PAF2C bien que ce ne soit pas ce que les élus auraient voulu. Il a par ailleurs insisté sur le bon rapport qui devrait exister entre les deux projets tout en notant que le projet de paris était doté des moyens propres pour mener des activités prévues sur le terrain et qu'il fallait éviter de confondre les enveloppes et les ressources humaines à affecter au projet de paris.

Dans le même esprit, Monsieur DUCASTEL du FFEM trouve intéressant sur le principe la coopération et l'harmonisation des deux projets. Toutefois, il a noté qu'on devrait rester vigilant à ne pas surcharger le CTFC par des activités de l'ONF-I. Qu'il était nécessaire pour le CTFC de faire le point sur le temps consacré au projet de la ville de Paris et de réclamer en retour des compensations financières au maître d'ouvrage qu'est la ville de Paris à travers ses représentants que sont l'ONFI et l'AIMF.

Martin PERRIER, Directeur de ONFi, présente le projet de plantation MDP de la Ville de Paris, mis en œuvre par le CTFC depuis février 2008. Ce projet s'est rajouté au programme du PAF2C, mais permet au CTFC d'acquérir une expérience dans les domaines de création de FC par plantation, demande de concession provisoire, mise en place de pépinière, réalisation de plantation et plan de gestion. Les membres du CP n'expriment pas d'opposition à ce que le CTFC assure ces opérations à condition qu'il soit dûment rétribué, à hauteur de 7% pour les frais de gestion, mais aussi de manière spécifique pour ces interventions plus techniques.

MODIFICATION DU MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION

Une proposition est présentée par Françoise PLANCHERON. Le Président de l'ACFCam et d'autres membres du Comité de pilotage demandent un délai de réflexion et la préparation des options possibles qui devraient être tranchées par le Comité exécutif au nom du Comité de pilotage.

LA LOCATION DE SALLE AU CTFC

Le CTFC dispose d'une salle qui pourrait être mise à la disposition des partenaires sous forme de location. Le Directeur du CTFC a demandé la position du Comité de Pilotage sur cette initiative et sa validation.

En réponse, le Président MONIN a proposé au CTFC d'élaborer un cahier des charges sur la location de la salle avec un code éthique qui sous tend la philosophie des Communes forestières. C'est sur la base de cette



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél : (00237) 22 20 35 12

Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr

documentation que le Comité de pilotage se pencherait. Cette position a semblé recueillir l'approbation des autres membres du Comité.

Le fonctionnement de la « Maison des communes forestières » devrait être défini :

- ouverte à qui ?
- à titre gratuit
- à titre payant, pour qui ? à quel tarif ? pour quelles prestations ?

Françoise PLANCHERON propose que l'équipe du CTFC soit complétée par un directeur financier, jusqu'à présent le CTFC n'était financée que par le FFEM, avec l'arrivée prochaine des subventions GTZ, des aides du PSFE et peut-être d'autres sources. La charge de travail de suivi et de justification comptable (différente pour chaque bailleur) ne pourra être supportée par la Directrice technique et la secrétaire comme c'est le cas actuellement.

Le CP accepte cette proposition sous réserve que les partenaires apportent leur contribution financière et valide définitivement l'option. En attente, un profil de poste devrait être élaboré.

RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Quelques représentants des Maires des communes forestières du Cameroun devraient assister au comité de pilotage.

Les membres du CP remarquent un certain manque de préparation de ce CP par le CTFC, ils conseillent plus de préparation et de concertation entre le Président, le Directeur et la Directrice Technique du CTFC.

Le CP doit essentiellement valider ou rejeter des propositions qui lui sont soumises, tous les documents ayant trait à l'examen de ces propositions doivent être communiqués à l'avance aux membres du CP.

Les membres du Comité de pilotage ont souhaité que le Comité exécutif s'implique un peu plus dans le suivi des activités du Programme. Ils ont tenu à préciser qu'il ne faudrait pas perdre de vue que l'AFCAM est le Bénéficiaire du Programme et l'exécution du programme doit suivre les décisions du Comité présidé par le Président de l'ACFCAM.

A la fin du Comité de Pilotage des réunions de Concertation ont eu lieu entre les Elus et l'Equipe du CTFC. Des prescriptions ont été données sur le fonctionnement interne et des suggestions pour une organisation plus efficace proposées. Le Directeur du CTFC devrait mettre en application ces recommandations.

Un calendrier prévisionnel des CP est adopté :

- 2^{ème} quinzaine de janvier
- 1^{ère} quinzaine de juillet

Les dates précises seront fixées au moins un mois à l'avance.

Fait à Yaoundé le 12 Juillet 2008

LE DIRECTEUR